

Commentaire sur le texte de Gilles Routhier

*Le Québec et l'Église, 1930-1960 :
concertation ou rupture ?*

Serge Gagnon
*Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières*

Je suis d'accord avec Gilles Routhier pour admettre que, sur la « question sociale », l'Église d'ici a épaulé la revendication ouvrière. Il faudrait peut-être préciser les objectifs et les finalités de son insertion dans le domaine du loisir. J'aimerais proposer que dans ce secteur elle rencontre l'échec qui préfigure son exclusion du champ moral.

Le combat de la chasteté s'essouffle. Les recherches historiques les plus récentes ont montré la croissance de l'activité autoérotique (Desjardins, 1992). Les moralistes du temps ne contestent pas les chiffres de Kinsey qui attestent la croissance de l'activité sexuelle, ce qui est une manière de souscrire à leur « vérité ». La masturbation est dédramatisée, perçue davantage comme un acte imparfait, signe d'un manque de maîtrise que l'éducation doit combler, mais elle n'est plus, dans les années 1950, considérée comme responsable d'une panoplie de maladies psychosomatiques énumérée par les moralistes antérieurs. Il y a vraisemblablement peu de pénétration vaginale dans les rencontres sexuelles des jeunes célibataires – les naissances hors mariage ne s'accroissent qu'au cours des années 1960 – mais le nombre de conceptions pré-nuptiales a peut-être augmenté, hypothèse que la banque de données confectionnée par l'équipe de Gérard Bouchard pourra confirmer un jour.

Bouchard a bien démontré que la phase contraceptive de la transition démographique s'est produite au cours des années 1930 et 1940. Les confesseurs s'inquiètent. Si le mari réclame la rencontre sexuelle, l'épouse doit s'y soumettre. Vouloir s'abstenir par peur de l'accouchement n'est pas justifiable, rappelle le cardinal Villeneuve dans un sermon à Notre-Dame-de-Québec (1936 : 86). Le refus de la rencontre sexuelle incite certains maris à la violence (Manseau, 1987 : 15 et suiv.). La violence menace aussi les épouses qui « dénoncent » le coït interrompu en confession et reçoivent la consigne que seule l'abstinence ou le risque de grossesse sont agréables à Dieu. La rancœur des aînées des décennies postérieures aux années 1960 – qui ne peuvent alors recourir au divorce pour faire cesser le martyre – pourrait bien trouver son explication dans la lutte tenace des prêtres contre les pratiques contraceptives. Selon l'enquête menée par Colette Moreux (1969 : 387, 394) auprès de 90 femmes de Saint-Hilaire, l'infidélité masculine serait répandue au début des années 1960, l'adultère féminin étant à toutes fins utiles marginal. On peut faire l'hypothèse que l'infidélité d'initiative masculine se serait répandue dans l'après-guerre, comme alternative aux privations sexuelles imposées par la consigne ecclésiastique. C'est ce que laisse entendre une confessée des courriers du cœur des années 1960 (Brunet et Gagnon, 1993 : chap. 3).

La révolution sexuelle prophétisée par Wilhelm Reich ne s'amorce pas seulement au lit. La mode féminine renvoie à un nouveau langage du corps : la silhouette sacrifiée, occultée, fait place au corps brûlant de désir et de soleil (Rita Toulouse, des *Plouffe*), soleil de Satan : se souvient-on qu'au milieu du siècle le cardinal Léger première manière attribua un été pluvieux aux corps dénudés des plages québécoises ? Le costume de bain de la Ligue catholique féminine a fait long feu (Lévesque, 1989 : 68 ; Thivierge, 1991).

Une transformation du rapport amoureux est en cours. La passion, l'amour sexuel, comme disaient Freud et Reich, relèguent dans l'ombre le sentiment amoureux qu'Erich Fromm (*L'art d'aimer*) parvient mal à défendre. Les nouveaux moralistes (Maurice Chevalier, Édith Piaf) inculquent à travers les médias l'idée que l'amour-don a fait son temps. Dans les années 1950, le courrier du cœur de Jeannette Bertrand accrédite la parole des jeunes (Desjardins, 1992) impatientes de jouissance.

Gilles Routhier nous parle de Rex Film qui fait la promotion du « bon cinéma ». Le cardinal Villeneuve aurait probablement précisé dans un huis clos rassemblant les prêtres-confesseurs : un cinéma qui ne provoque pas d'érections, ni de pollutions... La censure cinématographique du temps a exercé un travail extraordinaire de suppression des images sollicitant les forces pulsionnelles (Fortier, 1991). Même si certains films visionnés au Québec étaient quasi incompréhensibles, la censure n'a pas réussi à éteindre la « concupiscence » des cinéphiles.

L'avènement de l'école obligatoire dans les années 1940 a chassé des adolescents du travail salarié et augmenté sensiblement l'allongement de la durée des études. L'oisiveté adolescente, durant les vacances estivales et les congés hebdomadaires ou les périodes de relâche de plus longue durée, a posé un problème aux éducateurs. Routhier semble percevoir l'Œuvre des terrains de jeux comme une institution d'accueil aux nouvelles valeurs. Est-ce vraiment le cas ? À l'OTJ, on cherche à réprimer l'énergie libidinale, à l'investir dans une usure du corps jusqu'à l'épuisement qui chasse les « mauvaises pensées » et dispose au travail domestique, scolaire ou mercenaire. Les patrons du temps qui organisaient les loisirs des travailleurs visaient eux aussi la reproduction de la force de travail. Mais cette morale productiviste est ébranlée par la montée des forces de consommation.

L'encyclique *Miranda prorsus* sur le cinéma, la radio et la télévision (8 septembre 1957) ne réussit pas à freiner la modernisation morale. Deux philosophies de la vie se font concurrence. Elles préparent une rupture entre l'Église catholique et la population acculturée aux forces de consommation diffusées par le dispositif médiatique.

La séduction publicitaire de l'après-guerre attise le désir de consommer. La demande solvable est considérable : les bons de la victoire vont servir à la modernisation de l'univers domestique. En 1960, neuf ménages sur dix sont munis d'un téléviseur. Le sermon contre « le luxe et la vanité des parures » ne convainc plus. Les caisses populaires, longtemps réticentes à accorder du crédit à la consommation, finissent par partager la philosophie des « compagnies de finance ». Au congrès du mouvement, en 1955, un délégué

déclare : « Il nous faut, face à la réalité, accueillir avec discernement les demandes de ceux qui, ayant une vie rangée et réglée, veulent non seulement acheter un meuble essentiel, mais même un appareil de télévision » (Lanthier et Rousseau, 1992 : 224).



Bibliographie

- Brunet, Manon, et Serge Gagnon (dir.) (1993), *Discours et pratiques de l'intime*, Québec, IQRC.
- Desjardins, Gaston (1992), « Transformation des normes sexuelles au Québec : l'adolescence, 1940-1960 », Thèse de Ph.D., Université du Québec à Montréal.
- Fortier, André (1991), « Les films français et la censure, 1930-1955 », *Cultures du Canada français*, 8 (automne), p. 44-61
- Lanthier, Pierre, et Guildo Rousseau (dir.) (1992), *La culture inventée : les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*, Québec, IQRC.
- Lévesque, Andrée (1989), *La norme et les déviantes : des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Remue-Ménage.
- Manseau, Édith (1987), « La presse du cœur : un indicateur culturel », Mémoire de maîtrise, Études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Moreux, Collette (1969), *Fin d'une religion ? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, PUM.
- Thivierge, Nicole (1991), « Modes et modestie féminines », *Cultures du Canada français*, 8 (automne), p. 18-29.
- Villeneuve, cardinal Jean-Marie-Rodrigue [1936], *Le mariage*, Sermon prononcé à la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, Carême 1936, s. éd.